

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 Décembre 2018

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- ANTERRIEU T.- DROUET F.- FERDINAND R.- GAILLARD E.- GRASSI J.- JACOB P.- LACAN S.- SOPETTI JM. – TONNELE J. - VRECH S.

ABSENTS et EXCUSÉS : Mme FURLIN C.- M. LARROSE P.
M. LABROSSE J-F. donne pouvoir à M. SOPETTI J-M.
M. GALEY J donne pouvoir à M. TERRENNE J-P.

ÉGALEMENTS PRESENTS : Messieurs COUPEY Samuel, GIRARDIN Marc et BOULANGEOT Bernard et ALAMICHEL Pierre.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine VRECH

- **VALIDATION DU PROGRAMME CONCERNANT LA FUTURE SALLE MULTI-ACTIVITÉS.**

Comme évoqué lors du Conseil Municipal du 16 Octobre dernier, les membres du Conseil Municipal souhaitent engager la construction d'une salle multi-activités sur le site de la Chapelle, dès 2019.

Monsieur le Maire donne lecture du programme qui servira à la consultation du Maître d'œuvre qui sera retenu pour la construction de cette future salle.

Les membres du Conseil Municipal approuvent la rédaction du programme et proposent de lancer la consultation d'un maître d'œuvre à compter du 20 décembre 2018.

Approuvé à l'unanimité

- **POINT D'ÉTAPES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER LA CHAPELLE, en présence du Bureau d'Etudes CASALS-XMGE-BOULANGEOT.**

Monsieur le Maire rappelle que le bureau d'études retenu pour effectuer la mission d'aménagement du Quartier de la Chapelle, est le bureau d'études CASALS-XMGE-BOULANGEOT, qui vient présenter son travail concernant la « Phase Préliminaire ».

Le bureau d'études présente, en premier lieu, les éléments de **diagnostic paysager et urbain**, tels que les aspects urbanistiques règlementaires, les enjeux et les contraintes du site, les connexions existantes avec le cœur du village, la végétation et l'hydrographie du front de garonne, et les aménagements déjà réalisés, notamment autour de l'école.

Dans un second temps, le bureau d'études met en évidence différents **axes de réflexion** à traiter comme les choix énergétiques, la mutualisation des espaces pour créer des liens physiques, sociaux et culturels, le choix des matériaux, du mobilier, ...

Le but étant de créer un quartier accueillant ainsi que des espaces publics communs, à la fois paysagers et fonctionnels, et qui tiennent compte des usages liés au site scolaire.

Pour finir, le bureau d'études propose différents **scénarios d'aménagement** notamment en ce qui concerne le découpage parcellaire du futur lotissement, desservi par la création d'une

nouvelle rue. Les lots sont de tailles variables et proposent un large éventail de possibilités : maison mitoyenne, à étage, à vocation sociale, destinée à la location accession, jardins partagés, ...

Concernant l'implantation de la future salle multi-activités et le traitement de ses abords, le bureau d'études doit mettre l'accent sur l'aménagement d'un espace public de qualité, de type foirail ou mail, inscrit dans un cadre paysager et naturel.

Concernant l'aménagement de la zone de loisirs, il est proposé de valoriser le front de garonne par la renaturation du talus, ainsi que par la création de sentiers permettant de relier la terrasse au Lavoir et le Lac des Sources.

La prochaine étape sera la « Phase Avant-Projet », à laquelle seront conviés les concessionnaires réseaux (Syndicat des Eaux, Syndicat Départemental d'Énergie, Télécommunications, Service Voirie...). Cette réunion technique est programmée pour le Jeudi 17 Janvier.

Une rencontre avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France sera également prévue courant Février 2019.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Manifestations des Gilets Jaunes : Monsieur le Maire informe avoir mis à disposition du Mouvement des Gilets Jaunes, dès le 8 décembre 2018, un cahier de doléances, pendant les heures d'ouverture de la mairie au public. (à l'initiative de l'Association des Maires de France)

D'autre part, le gouvernement engage sur tout le territoire un grand débat national sur la transition écologique, la fiscalité et les services publics, l'évolution du débat démocratique et l'immigration, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

- **Noël des Agents :** Vendredi 21 Décembre
- **Vœux de la Municipalité :** Dimanche 20 Janvier 2019

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h50

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE